

Mémoire présenté dans le cadre de la consultation sur le plan d'urbanisme et de mobilité 2050

Je suis une résidente de l'arrondissement Ville-Marie, et j'ai habité dans plusieurs autres arrondissements (Hochelaga-Maisonneuve, Villeray, Rosemont, Ahuntsic) au cours des 35 dernières années. Je suis interpellée par la transition écologique et climatique, afin d'assurer collectivement un avenir à nos enfants. Par conséquent, malgré que je possède une voiture, j'essaie d'utiliser les transports en commun ou actifs le plus possible.

En premier lieu, j'aimerais saluer l'initiative de réflexion du projet de plan d'urbanisme et de mobilité 2050. Avec les modifications importantes qui attendent la société québécoise tant au plan des changements climatiques que démographiques, cet espace de réflexion est essentiel car plusieurs des décisions d'aujourd'hui auront un impact pendant les décennies à venir. J'apprécie les efforts réalisés lors des consultations afin de s'assurer d'obtenir l'opinion d'un large éventail des parties prenantes.

Il m'apparaît essentiel de considérer deux facteurs clés dans l'élaboration du plan :

1. La précarisation de certaines populations rend la cohabitation plus difficile dans certains secteurs par exemple dans les environs du parc Émilie-Gamelin. Il est utopique de penser que cet enjeu disparaîtra dans les prochaines années, avec l'effritement de notre système de santé et l'augmentation du prix des loyers. Il faut donc s'assurer de prévoir des infrastructures qui permettent de faciliter une cohabitation harmonieuse.
2. Les événements climatiques extrêmes requièrent une réflexion pour augmenter l'attrait des alternatives à l'auto solo. Cependant, ces mêmes événements (pluies abondantes, épisodes de canicules, îlots de chaleur, etc.) rendent plus difficile l'utilisation de ces alternatives, telles que la marche, le vélo ou les transports en commun. Le vieillissement de la population constitue un défi supplémentaire à cet effet.

Je formule donc les demandes suivantes afin de rendre attrayant l'utilisation des transports en commun et actifs, des espaces verts de la ville, et de s'assurer que la Ville de Montréal reste un milieu de vie agréable pour ses habitants :

1. Augmenter le verdissement et la canopée le long des trottoirs et pistes cyclables afin de réduire la chaleur ressentie lors des déplacements et rendre plus agréable leur utilisation les jours de grande chaleur.
2. Obliger les promoteurs lors de la construction de nouveaux édifices à prévoir des arbres le long du trottoir et des espaces verts accessibles à tous.
3. Prévoir des abris aux arrêts d'autobus présentant de l'ombre, une protection contre le vent et la pluie (sans devenir un four en été) et du mobilier urbain permettant aux populations moins mobiles de prendre du repos.
4. Construire des toilettes sécuritaires et accessibles à tous dans tous les parcs et toutes les places publiques.
5. Augmenter la sécurité dans les transports en commun, les parcs, et les rues de la ville en offrant un meilleur support aux populations vulnérables et une surveillance bienveillante accrue.

6. Assurer dans les plans de développement la présence de petits commerces de proximité tels que boulangerie, fruiterie, etc. Ceux-ci sont essentiels pour développer une vie de quartier agréable pour les résidents. Plusieurs secteurs ont plus que leur part de bars et restaurants ciblant les touristes mais laissant les résidents avec une offre de services essentiels à la vie de tous les jours plutôt limitée. Ceci est particulièrement vrai dans les quartiers centraux tels que Ville-Marie.

Finalement, j'aimerais mentionner qu'en tant que membre de Mères au Front, j'appuie toutes les recommandations faites dans le mémoire soumis par ce groupe, soit :

1. Reconnaître le besoin vital d'accès à la nature pour tous;
2. Préserver l'ensemble des espaces verts existant sur notre territoire;
3. Limiter les expansions routières, maritimes et aéroportuaires et réduire les nuisances déjà présentes;
4. Donner aux Montréalais-ses des options de mobilité diversifiées, efficaces, accessibles et abordables.

Il faudra beaucoup de courage pour mettre en place les changements requis. J'encourage la ville, l'administration actuelle ainsi que les suivantes à faire montre de ce courage et de mettre en pratique les lignes directrices du PUM.

Pascale Lagacé
Résidente de l'arrondissement de Ville Marie
Montréal, Qc